

Castella

Infos

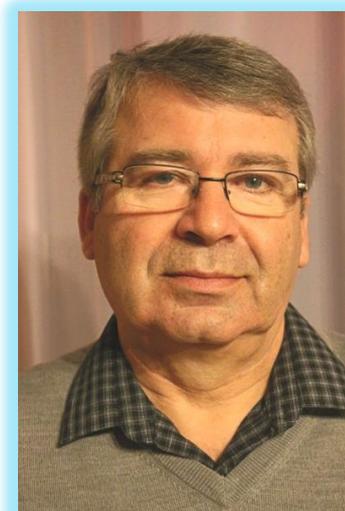
Locales



Janvier 2015 n°3

Quelques mots du Maire

Chers amis



Au tout début de cette nouvelle année, il est bon de jeter un œil dans le rétroviseur et de regarder ce qui a marqué notre année 2014 à CASTELLA. L'année a débuté par des élections municipales qui ont amené un changement au sein de votre commune. Une nouvelle équipe formée d'une partie de l'ancien conseil et de bonnes volontés ayant décidé de s'engager pour servir la collectivité, a pris la suite et s'est mise au travail, dans le même esprit de service à la population. Tout le monde a trouvé sa place au sein du conseil municipal et des différentes commissions intercommunales. Le point a été fait au niveau de notre voirie avec la CAGV, qui a en charge nos routes communales, ce qui a amené un certain nombre de travaux à la fin de l'été. Dans le même temps, j'ai interpellé le Conseil Général pour ce qui concerne la départementale RD212, qui est parfois dans un état déplorable. Leurs services ont réalisé des travaux qui ont permis de sécuriser cette portion de route, mais je sais qu'il conviendra de rester vigilant et de ne pas lâcher la pression afin de conserver un état correct de cette route qui présente un sous-sol pour le moins chaotique.

Notre école a connu cette année une hausse des effectifs avec des enfants plus petits et les prévisions laissent apparaître une continuité dans ce sens, ce qui va nous amener à faire quelques travaux d'adaptation de nos bâtiments communaux.

Au cours du mois de novembre, une enquête d'utilité publique s'est déroulée en mairie, au sujet de la RN21 (mise en 2 fois 2 voies et déviation dite « du créneau de Monbalen »). Chacun a pu s'exprimer sur un registre, ou en présence d'un commissaire enquêteur et maintenant, suite aux différents rapports attendus, la balle est dans le camp de Monsieur le Préfet qui aura en charge la décision sur l'arrêté d'utilité publique.

L'année 2015 sera une nouvelle fois une année électorale. Les 22 et 29 mars, vous serez amenés à élire vos futurs conseillers départementaux qui représenteront le nouveau canton issu du regroupement des cantons de Laroque-Penne-Beauville. Les élections régionales quant à elles auront lieu en fin d'année.

Le conseil municipal a décidé de lancer un projet d'investissement, pour donner un peu plus d'espace à notre école et pour cela, construire un bâtiment technique où l'on pourra regrouper l'ensemble des biens de la commune, qui aujourd'hui sont répartis dans plusieurs locaux et libérer ainsi l'espace nécessaire à l'école.

Ce programme qui sera financé par des aides du département et de l'état, laissera tout de même une part importante à la commune. Mon prédécesseur avait annoncé que les subventions seraient moins généreuses, ce n'est donc pas une surprise mais une réalité. Cela dit, la bonne gestion de la commune durant les années précédentes, nous permet d'envisager ces travaux sans avoir recours à l'emprunt.

Un site internet sera bientôt mis en ligne afin que vous puissiez être informés de l'actualité de la commune et de bénéficier de nombreux services associés.

En ce tout début d'année, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2015.

Bruno TESTU

Rédacteurs : Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse.

Le comité des fêtes de Castella

Repas fruits de mer

La salle des fêtes de Castella a fait le plein avec près de 140 personnes qui se sont retrouvées au traditionnel **repas fruits de mer**. Ce repas a clôturé les activités du comité des fêtes pour l'année 2014.

Rendez-vous est pris pour 2015 et de nouvelles soirées ou journées : soirée galettes, théâtre, chorale, randonnée, repas aligot...

Le comité des fêtes remercie tous les participants à ces activités, sans oublier ceux qui n'ont pas pu les rejoindre et qui seront les bienvenus cette année et souhaite à tous les membres et amis une bonne et heureuse année 2015.



Soirée galette

Afin de bien commencer l'année 2015 une soirée galette avec animation musicale vous est proposée le samedi 17 janvier à partir de 20h30. Entrée 5€, galette à discrétion.



Vous pourrez vous procurer les sacs poubelle noirs et jaunes à la Mairie, les

vendredi 16 janvier et 23 janvier 2015 de 17 à 19 h.

Veuillez vous munir du bon de retrait ci-joint.

Nous vous rappelons également les nouveaux horaires de la déchetterie de Laroque-Timbaut :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Et pour ceux qui n'ont pas peur de se mouiller en cette saison,

La **piscine Malbentre** vous tend les bras

Toutes les informations (horaires, tarifs, etc.) sur

www.grand-villeneuvois.fr/piscine.php



CHANGEMENT POUR VOS IMPOTS

La trésorerie de Laroque Timbaut sera définitivement fermée à compter du 1er janvier 2015.

Désormais, pour tout renseignement concernant vos impôts, ainsi que le paiement de ces derniers si vous n'êtes pas mensualisés, vous devrez vous adresser à l'adresse suivante :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Chemin de velours

47300 VILLENEUVE SUR LOT

TEL. : 05 53 01 55 00



Les transports en commun par l'exemple

Vous voulez aller au marché de Laroque-Timbaut le jeudi : Si vous habitez à plus de 500m de la Mairie, un véhicule vient vous chercher à votre domicile, sinon à la Mairie, pour une arrivée au marché à 9H15 et repart à 11h15 pour vous ramener à votre domicile.

Pour vous rendre à Laroque-Timbaut chez le médecin, le coiffeur ou autre, vous devez venir prendre le bus à la Mairie de Castella et vous disposez de plusieurs horaires du lundi au samedi. Coût de 1€ le trajet soit 2€ l'aller/retour.

Vous pouvez aussi utiliser les transports en commun pour vous rendre à Villeneuve ou alentours en combinant le service élios et les lignes principales.

Exemple : vous voulez aller au pôle santé de Villeneuve (nouvel hôpital) pour un RDV à 10h30.

Vous avez la ligne L1 qui passe à la gare routière (près de la Poste) et qui va à Courbiac.

Un bus peut vous prendre à la Mairie de Castella vers 9h00 pour vous déposer à la gare routière de Villeneuve vers 9h40. De là, vous avez une correspondance avec la ligne L1 à 9h53 pour une arrivée au pôle de santé à 10h00. Il existe plusieurs horaires pour le retour vers votre domicile.

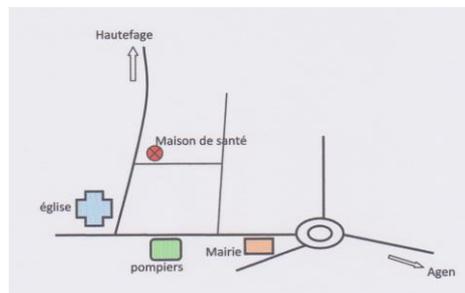
Le coût est toujours de 1€ par trajet.

En ce qui concerne les plans et horaires des lignes de bus, vous disposez en Mairie de dépliants, sinon sur internet le site www.bus-elios.fr

Dans tous les cas le service fonctionne avec réservation en téléphonant au 0 810 100 260 (0,06€ /mn) au plus tard la veille.

Maison de Santé.

La maison de santé pluriprofessionnelle de Laroque-Timbaut a ouvert ses portes et est composée de trois cabinets médicaux, un cabinet infirmier, un podologue-pédicure, un cabinet de kinésithérapie, une salle d'urgence, et un local qui accueille l'association de soins et de services à domicile ASSAD-UNA.



Vous pourrez vous y rendre en vous aidant du plan ci-contre.

Les autres maisons de santé de Casseneuil et Villeneuve sur lot ouvriront leurs portes au premier trimestre 2015.

Un geste de solidarité.

Si vous avez dans vos armoires des vêtements que vous ne portez plus mais qui sont encore en bon état, vous pouvez en faire profiter des familles qui sont dans le besoin et qui malheureusement sont quelques-unes sur le secteur. Une petite équipe de bénévoles avec un grand cœur et un dévouement sans limite vous accueillera au vestiaire de Laroque-Timbaut.

Vous pourrez ainsi leur proposer vos vêtements et éventuellement en acheter pour une somme modique. Elles vous recevront à l'adresse suivante : Maison paroissiale (face à l'église de Laroque) le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 et le dernier samedi de 14h30 à 17h00. Faites de la place dans vos armoires et vous ferez ainsi le bonheur de quelqu'un.



Elections départementales

Un nouveau découpage territorial de Lot-et-Garonne entre en vigueur à l'occasion des élections départementales de 2015. Les 22 et 29 mars vous serez amenés à élire au Conseil départemental, nouvelle appellation du Conseil général, deux membres de sexe différent, qui se présentent en binôme de candidats. Ce nouveau mode de scrutin nécessite un redécoupage des cantons dont le nombre est divisé par deux. Dans le Lot-et-Garonne, le nombre de cantons passe ainsi de 40 à 21.

Le nouveau canton du pays de Serres est formé de communes des anciens cantons de Penne-d'Agenais (8 communes), de Beauville (8 communes) et de Laroque-Timbaut (7 communes).

Le canton n° 16 (Le Pays de Serres) comprend les communes suivantes : Auradou, Beauville, Blaymont, Cassignas, Castella, Cauzac, La Croix-Blanche, Dausse, Dondas, Engayrac, Frespech, Laroque-Timbaut, Massels, Massoulès, Monbalen, Penne-d'Agenais, Saint-Martin-de-Beauville, Saint-Maurin, Saint-Robert, Saint-Sylvestre-sur-Lot, La Sauvetat-de-Savères, Tayrac, Trémous.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de Penne-d'Agenais.

Le centre périscolaire de la Croix Blanche du R.P.I

L'équipe accueille une soixantaine d'enfants de la maternelle au CM2 le soir et 35 enfants le matin. Elle propose des activités multiples de 16h30 à 17h30 telles que la bibliothèque, l'école multisports, le cirque, chant, danse et la création d'un spectacle à l'initiative de Monsieur Lelieux. Les enfants sont pris en charge jusqu'à 19h.



Caty, Céline, Robin, Annie

Accueil de loisir de Monbalen (alshmonbalen@grandvilleneuve.fr)

C'est une soixantaine d'enfants du R.P.I et des environs qui sont accueillis tous les mercredis après-midi. Suivant les vacances scolaires, on compte entre soixante-dix et cent vingt jeunes de trois à quinze ans. Ils sont encadrés par deux directeurs et une équipe de six animateurs.